

L'ouverture des données communales, préalable à la transparence de l'action publique

Success-story d'une commune rurale :

Fernelmont

Le numérique amène des changements considérables dans tous les aspects de la société et notamment dans la gestion de la chose publique. Les administrations sont en première ligne en ce qu'elles collectent et produisent de nombreuses données et agissent dans des domaines variés.

Elles jouent par conséquent un rôle essentiel dans le processus de transition durable au niveau local.

Le GAL Meuse@Campagnes apporte sa contribution à l'émergence d'un territoire plus astucieux, plus ingénieux, d'un « **smart territoire** », notamment dans sa dimension « **smart gouvernance** » via son projet « **Valorisation de la citoyenneté par le numérique** ».

Il a développé plusieurs outils pour aider le citoyen à s'informer, à comprendre et s'impliquer dans la gouvernance de son territoire. Il a également accompagné les administrations communales dans une démarche d'ouverture des données, appelée open data, préalable nécessaire à l'émergence de

nouveaux services numériques utiles aux citoyens. C'est ce cheminement au cœur des administrations communales que nous allons relater ici.

Le processus a mis du temps à se mettre en place tant au niveau de l'accompagnement des acteurs concernés qu'au niveau des études préalables aux choix de supports techniques. Au niveau des acteurs, il a fallu beaucoup de patience, de ténacité et de pédagogie pour que, finalement, ce travail porte ses fruits. Aujourd'hui, les agents communaux et les membres du Collège communal sont conscients de la nécessité d'ouvrir leurs données et ont mis en place les procédures adéquates pour y parvenir. Ils disposent d'outils techniques leur permettant d'organiser et structurer leurs données territoriales. Ils partagent des jeux de données sur un portail dédié fourni par la Wallonie. Un portail d'informations territoriales est créé, qui exploite ces données ouvertes et des données issues de sources extérieures et fournit les éléments de compréhension du territoire pour les citoyens.

Qu'est-ce qu'une donnée ?



Une **donnée** est la description élémentaire d'une réalité. Elle provient d'une observation ou d'une mesure. C'est un élément défini et isolable constitué à partir de règles ou de catégories communément admises (mesure, classification, etc).

Une information est, quant à elle, le résultat de l'interprétation de la donnée par une personne. C'est une donnée interprétée dans un contexte précis.

Source : *Nos territoires face aux données et à leur gouvernance • Le guide pratique de la Smart City tome 3 • Smart City Institute • 2019*

Qu'est-ce qu'un Smart territoire ?



Un « **Smart territoire** » est un écosystème de parties prenantes (gouvernement local, citoyens, associations, entreprises multinationales et locales, universités, centres de recherche, institutions internationales, etc.) engagées dans un processus de transition durable sur un territoire donné en utilisant les nouvelles technologies (numériques notamment) comme facilitateur pour atteindre ces objectifs de durabilité (développement économique, bien-être social et respect environnemental).

Source : *Smart City le guide pratique • Smart City Institute • 2017*

Qu'est-ce que la Smart gouvernance ?



Les acteurs d'un smart territoire mettent un point d'honneur à rendre l'action publique plus ouverte et transparente, c'est-à-dire faire connaître les services et les décisions à la population. Les parties prenantes concernées sont les organisations publiques, les entreprises, la société civile... Toutes seront intégrées dans les processus de décision, notamment en favorisant la participation citoyenne et/ou en faisant appel aux nouvelles technologies (par exemple, les e-services ou encore la gestion intelligente et la mise à disposition de données via Big Data Management).

Source : *La Smart City en bref • Les 6 dimensions de la Smart City : une catégorisation académique largement reconnue • Smart City Institute • 2021*

L'IMPORTANCE DU CONTEXTE

La volonté politique, un préalable nécessaire

La conviction, au niveau politique, de l'importance d'avancer dans cette démarche d'ouverture des données est l'élément indispensable pour donner l'impulsion et maintenir l'effort sur la durée.

L'**open data** est une telle révolution dans la manière de travailler d'une administration qu'elle doit, pour avoir lieu, être pleinement soutenue par une politique volontariste à la tête de la Commune. C'est le Collège communal qui va allouer les moyens et inscrire le sujet parmi les priorités de son Plan stratégique transversal.

Dans le cas développé ici, l'existence même du projet d'accompagnement des communes à la transparence de l'action publique, dont l'open data est une facette majeure, reflétait la volonté des pouvoirs publics à s'engager dans cette voie. En effet, un GAL est au service de la dynamique de son territoire, les projets qu'il porte sont décidés de manière participative par les acteurs du territoire. En l'occurrence, cette partie émanait directement d'une demande des Communes.



Qu'est-ce que l'open data ?

Il s'agit de l'ouverture à tous, dans un format numérique, des données non personnelles, de manière à pouvoir les réutiliser facilement, sans restriction technique, que ce soit par les citoyens, les entreprises ou les administrations elles-mêmes.

Source : Guide pratique tome 3 • Nos territoires face aux données et à leur gouvernance • Smart City Institute 2019

Les **GAL**, groupes d'action locale, sont nés d'une initiative européenne (LEADER) et de la Région. Ils travaillent toujours à un échelon supracommunal (minimum 3 communes limitrophes) et sont également financés par ces communes. De 2017 à 2023, le GAL Meuse@Campagnes a accompagné les communes de Fernelmont, Andenne et Wasseiges. Il s'étend à Hannut et Eghezée à partir de 2024.

L'importance des leviers en interne

Si le politique joue le rôle de sponsor, les chefs de projet se trouvent au sein de l'administration. Idéalement, il y a au moins trois, quatre employés au sein de l'administration qui sont convaincus, qui maîtrisent le sujet et peuvent être moteur dans l'accompagnement du reste de l'administration vers ce changement.

Lorsque le porteur est seul, il ne peut amener du changement que s'il est soutenu à la tête de l'administration. Si cette personne quitte l'administration, le projet est en péril. Concernant notre commune, le groupe porteur était constitué de la Directrice Générale, la responsable Communication et le responsable Informatique.

La plus-value d'un aiguillon législatif

Les changements législatifs en préparation dès 2016, notamment sur l'ouverture des données publiques, ont conforté les acteurs politiques dans leur volonté d'inscrire le territoire dans une transition numérique et une démarche smart territoire.

Le gouvernement wallon, associé à celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, validait le 28 avril 2016 un décret «Open Data» visant à ouvrir à tous les données au format numérique des administrations publiques de manière à pouvoir les réutiliser facilement, que ce soit par les citoyens, les entreprises ou les administrations elles-mêmes. Il s'agit de la transcription de la directive européenne PSI (Public Sector Information).

Le décret du 14 décembre 2022 transpose la directive européenne (UE 2019/2014) qui encadre la réutilisation des informations détenues par le secteur public.

Le régime de réutilisation vise à permettre aux personnes physiques et morales d'exploiter et réutiliser les données détenues par les autorités publiques, à d'autres fins (en ce compris à des fins commerciales) que celles qui président à leur création. Il s'agit de valoriser des données inexploitées par le secteur public.

Ce décret relatif aux données ouvertes et à la réutilisation des informations du secteur public est entré en vigueur le vendredi 17 février 2023.

Et d'un cadre régional soutenant

La démarche smart, la structuration et l'ouverture des données, prônée par le GAL auprès de ses communes, s'inscrivait dans le Plan du Numérique de Wallonie sur les rails depuis 2015. Plusieurs organismes, initiatives, opportunités de rencontres permettaient aux parties prenantes d'accéder à un réseau d'experts et de personnes-ressources. On citera le Smart City Institute, Futurocité, le départements Smart by BEP, l'Agence du Numérique.

Le GAL s'est positionné dès le départ comme courroie de transmission, d'accompagnement. Il a mis l'accent sur l'échange d'expériences, la mise en commun de savoir-faire, d'outils numériques et la mise en réseau des parties prenantes.

Les référents smart city en Région wallonne

Agence du Numérique (AdN), mise en place par le Gouvernement wallon, elle a pour mission de contribuer à la définition, la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques wallonnes en matière de Numérique.

Futurocité, le référent opérationnel Smart Région de Digital Wallonia, permet aux villes, communes et administrations wallonnes d'appréhender et d'intégrer dans leurs stratégies d'évolution les concepts liés à l'intelligence territoriale, en particulier la gouvernance de la donnée et l'Open Data.

Smart City Institute, le référent académique se donne pour mission de développer une expertise académique reconnue internationalement en management des territoires durables et intelligents, afin de soutenir le développement d'initiatives en la matière en Wallonie, en Belgique et à l'étranger.

Les Intercommunales de développement économique, accompagnement des communes à la mise en place d'une stratégie numérique, à la réalisation de projets numériques, à la rédaction de dossiers d'appels à projet, etc. Un référent smart est présent dans chacune des intercommunales (BEP, Idelux, SPI, in BW, Igretec, IdeTA, etc).

Comment le GAL a-t-il travaillé ?

La situation de nos trois communes à l'égard de la transition numérique en général, et de l'ouverture des données en particulier, était à des niveaux d'avancement différents. La volonté de collaborer leur a permis de surmonter les différences de culture numérique, de compétences internes et de moyens et techniques.

Le GAL s'est positionné dès le départ comme courroie de transmission, d'accompagnement. Il a mis l'accent sur l'échange d'expériences, la mise en commun de savoir-faire, d'outils numériques et la mise en réseau des parties prenantes.

Sensibilisation par l'exemple

Avant toute chose, il fallait veiller à la bonne compréhension des enjeux liées à la donnée par les parties prenantes dans les communes : agents communaux et élus.

Dès le départ, le GAL a proposé aux échevins de participer à des événements de réseautage, notamment de visiter le Salon Smart City Wallonia (Wex – Marche-en-Famenne). Outre l'interaction attendue entre les échevins du territoire, ce salon était propice à rencontrer d'autres responsables politiques communaux, des experts et des personnes ressources dans le domaine de la Smart City et à assister à des démos de solutions innovantes en la matière.

Pour les agents communaux, le défi était de leur démontrer l'utilité de la gestion de la donnée dans l'amélioration de leur travail quotidien. Ils ont été impliqués dans des ateliers pratiques (voir ci-dessous). Le GAL les a accompagnés tout au long du processus d'ouverture des données.

D'autres expériences venues de l'extérieur ont également nourri la réflexion, notamment l'expérience open data de **Brocas-les-Forges**, village de 800 habitants, situé dans la région des Landes en France. Celle-ci réunissait tous les ingrédients pour apporter des réponses concrètes aux interrogations légitimes qui pouvaient se poser dans la mise en œuvre d'une ouverture de données dans une commune de petite taille. Cette muni-

cipalité démontrait comment des obstacles apparents pouvaient être surmontés, comme par exemple le manque de moyens humains, techniques.

Le partage d'expérience

Andenne avait déjà une dizaine d'années d'expérience en la matière, et était précurseur au niveau régional dans plusieurs aspects de la gouvernance des données (méthode de structuration des données, outil et méthode de gestion des données partagées par les services internes, publication de jeux de données, mise en place d'e-services, etc.). Un profil orienté numérique et smart au sein de l'administration avait permis la mise en place d'un écosystème technique et organisationnel en faveur d'une gestion efficace de la donnée.

Par son exemple, par son expérience, par son partage des bonnes pratiques, cette commune a donc joué un rôle moteur et a eu un effet d'entraînement sur les deux autres.

Le GAL s'est positionné dès le départ comme courroie de transmission, d'accompagnement. Il a mis l'accent sur l'échange d'expériences, la mise en commun de savoir-faire, d'outils numériques et la mise en réseau des parties prenantes. La volonté de collaborer leur a permis de surmonter les différences de culture numérique, de compétences internes et de moyens techniques ou humains.

Brocas-les-Forges est une commune de 800 habitants située dans le sud-ouest de la France, dans les Hautes Landes (région Aquitaine). Elle s'est lancée très tôt (2011) dans l'ouverture de ses données. Elle figure parmi les communes pionnières en la matière, grâce notamment à l'impulsion de son échevin du numérique de l'époque. Enrichie par l'apport citoyen grâce à des activités collaboratives de collecte, Brocas a mis en ligne en 2013 la première plateforme open data et y publie 26 jeux de données locales (des délibérations du conseil communal aux effectifs des écoles en passant par l'accidentologie, la gestion de l'eau, etc.)

L'atelier pratique

La première initiative mise en place a été d'organiser un atelier pratique sur le thème de la donnée, réunissant bourgmestres, échevins du numériques et agents communaux, du directeur général à l'agent d'accueil

Chaque commune est répartie avec un plan d'action pour l'ouverture de ses données. Chaque commune avait aussi sélectionné quelques jeux de données prioritaires à mettre en ligne (plan de l'activité – annexe 2).

L'activité était conçue en deux temps. Une première partie était consacrée à un retour d'expérience des dix ans d'activités data par l'agent communal, expert en données, de la commune « locomotive ». La seconde partie, plus pratique, introduite par un jeu brise-glace puis des travaux en sous-groupes, se focalisait sur les types de données exploitables dans une commune, la méthodologie pour les organiser, les structurer et les rendre ouvertes.

Une activité brise-glace

5 minutes, 20 données est un jeu d'inclusion où les participants ont 5 minutes pour révéler 20 données, cachées dans nos objets du quotidien. La salle où se déroule l'activité devient leur terrain de jeu. Cette brève méthodologie est une introduction qui permettra au public de s'interroger sur les enjeux de la donnée, la définition de la « donnée », etc. (voir annexe 1)

La solution technique

Si la mise en œuvre de l'open data – structuration, stockage, mise à jour, mise à disposition – nécessite des compétences, elle requiert aussi des outils techniques. Il faut se remettre dans le contexte de l'époque, 2018-2019 : les méthodes et outils mis à disposition des communes pour gérer et structurer leurs données étaient rares, voire inexistantes. Les choses ont bien changé en cinq ans et, aujourd'hui, les communes se lançant dans l'open data peuvent trouver appui, conseil, méthode, boîte à outils auprès de partenaires institutionnels identifiés (cf. encart sur les référents).

La question du meilleur « véhicule » pour accueillir et gérer les données se posait donc. Si, au départ, la solution informatique retenue se basait sur l'outil numérique développé en interne par Andenne, et que la Commune acceptait de partager, elle fut abandonnée au profit d'une meilleure.

Après une analyse approfondie sur la gestion globale de ses services, cette commune optait pour l'utilisation d'un Système d'Information Géographique (SIG). L'essentiel des données utilisées en interne, du tourisme au service technique d'entretien en passant par l'urbanisme, sont géoréférencées. L'utilisation d'un SIG avait donc tout son sens. Les deux autres

communes, l'une en partie déjà équipée avec un SIG, l'autre en phase de réflexion, ont opté pour cette solution de gestion des données. Ce même outil utilisé dans les trois communes a facilité les échanges d'expérience.

La mise à disposition par la Région wallonne d'une plateforme numérique dédiée à l'open data accessible à toute organisation (supra-)communale. C'est la plateforme Open Data Wallonie Bruxelles - odwb.be - basée sur la solution française OpenDataSoft). Il n'était donc plus nécessaire d'investir, en temps et en argent, les trois communes ensemble ou séparément, dans un outil interne (site internet par exemple) pour stocker et mettre à disposition les jeux de données.

Les SIG permettront de produire, à la demande, des données ouvertes qui pourront être déposées et visualisées sur cette plateforme.

Partir de besoins concrets

L'action du GAL s'est faite par la pédagogie des petits pas. Il faut du temps pour faire comprendre, accepter une nouvelle vision sur la gestion de la donnée, rassurer sur les supposés risques encourus par son ouverture, montrer l'impact positif sur l'organisation interne des communes.

Cette pédagogie peut être facilitée si l'on part des besoins des (futurs) producteurs de données.

Fernelmont souhaitait améliorer la communication entre ses services et la population jeune (12-18 ans). Les moyens classiques : bulletin communal, réseau social Facebook, ne permettaient pas d'amorcer le dialogue et de susciter l'intérêt de cette tranche d'âge.

Partant de ce constat, nous avons réfléchi à la manière d'atteindre cet objectif au travers de l'opendata. La question posée était : « Quels sont les jeux de données existants, à créer, qui permettraient de concevoir un service orienté vers ces jeunes ? »

Plusieurs séances de travail GAL-Commune ont eu lieu sous la houlette de Futurocité et de son prestataire de formation Dataactivist, spécialiste en open data. Plusieurs jeux de données ont été définis et préparés. Le résultat (besoin et jeux de données) a été présenté lors d'un **Hackathon** (cf. p.5). Une équipe de développeurs s'est emparée de la thématique et a proposé une application dédiée aux jeunes, mêlant informations pratiques sur les activités de la commune à leur intention, jeux-concours, partage d'infos, le tout en suscitant les interactions. L'application numérique a obtenu le prix du jury.

Cette reconnaissance a eu des effets bénéfiques sur la motivation des parties prenantes à s'investir dans l'ouverture des données et a permis d'insuffler une logique de réflexion : quelles données mobiliser pour répondre à quels besoins ?

Les étapes en détail

Pour rappel, l'équipe communale était constituée de trois personnes issues de la Direction Générale, du Service Communication et du Service Informatique.

Un travail d'équipe a permis de dégager une problématique rencontrée par plusieurs services communaux et/ou ses citoyen.ne.s, d'identifier les utilisateurs types concernés par cette problématique et d'établir la cartographie des parties prenantes (avec leurs interactions, les données qu'ils possèdent ou qu'ils produisent, les canaux utilisés pour diffuser l'information).

La problématique identifiée sur laquelle l'équipe communale travaille s'est énoncée ainsi : « *Les services de l'administration communale rencontrent des difficultés à toucher le public des jeunes de 12 à 18 ans afin de leur faire connaître les activités qui les concernent ou afin de leur diffuser un message ou des informations utiles.* »

Outre une réflexion en interne, l'équipe communale a réalisé une série d'interviews auprès de ces jeunes de 12 à 18 ans afin d'identifier leurs attentes en matière d'information émanant de la commune. Elle leur a demandé quels canaux de communication il fallait privilégier pour les toucher. Il en ressort que le média à privilégier est le mobile, avec la possibilité d'utiliser une application centralisant les infos liées aux matières concernant leur tranche d'âge.

L'équipe communale a travaillé sur un canevas de projet d'exploitation des données.

En se basant sur la problématique identifiée, une quinzaine de jeux de données prioritaires ont été listées (avec la qualification de leurs producteurs (déjà en open data, interne à la commune, etc.), de leur disponibilité, de leur qualité, de leur valeur d'usage).

Une analyse « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » (AFOM) et un calendrier de mise en œuvre ont complété le canevas de projet.

L'équipe s'est ensuite concentrée sur les données produites en interne et a analysé l'opportunité de les mettre en données ouvertes sur la plateforme « Open Data Wallonie-Bruxelles » (www.odwb.be). Elle s'est formée à l'utilisation de la plateforme : mise en conformité des jeux de données, mise en ligne, premières visualisations. Elle a ensuite publié des premiers jeux de données .

La problématique et les premiers jeux de données ont été proposés aux participants de Hack your City, l'hackathon organisé par Futurocité en apothéose de la formation « Ouvrir ma ville ».



Qu'est-ce qu'un Hackathon ?

Le mot vient de la contraction de « hacker » (« Pirater un système informatique par jeu, sans intention de nuire », selon Wikipédia) et de marathon, une course sur une longue distance (ici, entre 48 et 72 heures). Durant 2 à 3 jours, une équipe constituée de plusieurs profils (développeurs informatiques principalement, mais aussi designer, commercial, etc.) travaille sur un prototype (de site web, d'appli mobile, etc.) afin de répondre à la problématique choisie et en exploitant les jeux de données publiés en open data par les Communes.

Conclusion

Il faut rester réaliste : quatre ans ont été nécessaires pour accomplir les étapes décrites ci-dessus. L'écart entre les Communes est toujours présent mais s'est resserré. La démarche d'ouverture des données est enclenchée et soutenue par le GAL, et les Communes partenaires.

Le facteur essentiel qui a concouru à la réussite du projet de transparence et l'ouverture des données a été l'adhésion des élus à la dynamique. Cette adhésion a permis un engagement des agents communaux dans les démarches proposées.

Si la différence de niveau de maturité numérique entre Communes semble apparaître comme un obstacle, elle doit plutôt être envisagée comme une force, une opportunité. L'expérience acquise par une des Communes en matière numérique permet un partage d'expérience fructueux avec ses partenaires, que ce soit dans la méthodologie ou la mise en place d'outils numériques innovants.

L'évolution actuelle du numérique est très rapide. Par exemple, il y a de grands développements récents en matière d'intelligence artificielle, de jumeaux numériques. Les parties prenantes d'un territoire doivent absolument s'appuyer sur une dynamique de groupe pour échanger et progresser sur ces problématiques. En ce sens, un GAL peut jouer un rôle de catalyseur, médiateur et courroie de transmission.

Pour aller plus loin :

- Nos territoires face aux données et à leur gouvernance • Le guide pratique de la Smart City tome 3 • Smart City Institute • 2019 (pdf téléchargeable : www.miniurl.be/r-4y5m)
- Boîte à outils pour la gestion des données territoriales • Banque des Territoires (www.banquedesterritoires.fr/)
- Ressources prêtes à l'emploi pour la médiation des données : www.infolabs.io/ressources-cles
- Données ouvertes : fiches pratiques • Futurocité (www.futurocite.be/outils/donnees-ouvertes-fiches-pratiques/)

À consulter également :

www.futurocite.be/outils/gouvernance-de-la-donnee/

Annexe 1

Jeu « 5 minutes • 20 données »

Source : www.infolabs.io/5-minutes-20-donnees
Par Rémi Poupinet et Charles Nepote, campagne Infolabs, juillet 2015.
Licence Creative commons 3.0 Attribution France.

Résumé	Comment ça se déroule ?
<p>5 minutes avant d'introduire une activité, cette courte methodo demande aux participants de collecter 20 données dans le lieu où ils se trouvent.</p> <p><i>5 minutes, 20 données</i> est un tour de chauffe générique qui permet aux participants d'avoir une posture orientée donnée.</p>	<ol style="list-style-type: none">1. Chronomètre lancé, les participants cherchent et <u>signalent les données trouvées dans toute la salle</u>.2. L'animateur <u>note sur le paperboard</u> chaque donnée proposée.3. L'animateur propose de regrouper ces données et interroge sur les types de données qui émergent (d. quant, d. qual., catégories, etc)4. Enfin, lorsque le jeu se clôt, la transition peut être faite avec l'activité suivante.

Durée	Participants	Matériel	Notes
5-7min	3-15 pers Tout public à partir de 12 ans	Un environnement de vie lambda (au travail, chez soi, dans la rue), un support A1 type paperboard et 1 stylo-marqueur, un compte-à-rebours (smartphone ou http://e.ggtimer.com/)	Sans connexion internet

	Participants	Animateur
Consignes	<ul style="list-style-type: none">• en 5 min, trouver 20 valeurs (données).• annoncer à l'oral la donnée trouvée.• un support utilisable une seule fois.• Interdit aux écrans.• Ex : « <i>Sur cette bouteille d'eau, je peux lire 50 cl</i> ».	<ul style="list-style-type: none">• s'assurer que le lieu investi est suffisamment fertile.• gérer son compte à rebours : le démarrer, signaler l'approche de la fin, déclarer la fin.
Pré-requis	<p>Aucun pré-requis.</p> <p>La définition de la donnée n'est pas nécessaire à connaître, on sait tous chercher une valeur. Les erreurs sont bienvenues car elles amènent les interventions de l'animateur.</p>	<p>Averti sur les données.</p> <p>L'animateur interviendra pour éclaircir les propos de chacun. Il doit connaître la définition d'une donnée et d'une information.</p>

Quels sont objectifs visés ?	Enfin, qu'est-ce qu'on peut faire après ?
<ul style="list-style-type: none">• Introduction active dans les questions des données, les participants investissent la posture orientée donnée.• Explorer la définition de la donnée.	<ul style="list-style-type: none">• Nous pouvons confronter d'anciens résultats avec les nouveaux.• Prolonger l'échange sur les enjeux des données de l'atelier : Médiation, Publication, Manipulation, Crowdsourcing, Gouvernance, etc.• Connaître les données suffit-il pour agir en conséquence ?

Les poursuites possibles (facultatives)

Compléter les résultats voire les confronter avec une éventuelle précédente session de 5 minutes, 20 données

Dans le cas où il existe une précédente session de ce jeu, dans le même environnement, il peut être intéressant, avec les participants, de **comparer les résultats obtenus** dans les deux sessions. Il est également possible de **compléter les résultats** avec des exemples plus ou moins "classiques" qui n'auraient pas été trouvés :

- les vêtements des participants possèdent, par exemple, à coup sûr des données relatives à leur composition et à leurs conditions de lavage
- les téléphones des participants possèdent très certainement un numéro de série quelconque
- les participants ont probablement sur eux des papiers d'identité ou administratifs divers qui sont bourrés de données
- moins classique, certains participants peuvent posséder une donnée sur leur propre corps comme la marque d'un vaccin (BCG)

Faire un bref bilan

Les données collectées peuvent soulever quelques questions auquel on pourra apporter quelques pistes de réponse :

- Est-on capable d'identifier des grands types de données ? Ex. : identifiants, mesures, libellés, marques, auteurs, provenances, etc.
- Toutes ces données sont-elles numérisées ?
- Est-ce qu'il est facile d'obtenir et de réexploiter ces données ?
- Peut-on partager ces données librement ?
- Certaines données posent-elles des problèmes de qualité, de "justesse" ?
- Comment puis-je rajouter d'autres données à ce produit ? (ex : critère d'allergie, de comptabilité électronique, etc.)
- Suffit-il de connaître ces données pour agir en conséquence ? (ex : les calories d'un produit alimentaire, la consommation de CO₂, etc.)

Les cas limites :

- Les messages à but esthétique (comme sur un T-shirt) ne sont pas une donnée.
- La donnée collectée doit être déjà produite. Les informations déclaratives ne sont pas une donnée, comme "Ce mur est blanc".
- "Nous entendons l'alarme incendie". Elle est conçue pour être entendue par tous. C'est une donnée.
- Une donnée doit être signifiée objectivement quelque chose.

Atelier Open Data • Exercice

Quelles sont les questions/sollicitations récurrentes, régulières de la part de vos citoyen.ne.s qu'il pourrait être utile de mettre en libre accès sur votre site internet ?

En sous-groupe (par commune),

1. Désigner un.e secrétaire-rapporteur.e
 2. Identifier 3 à 5 sujets
 3. Pour chacun d'eux, répondre aux questions :
 - A. Quelles sont les données nécessaires pour répondre à la demande ?
 - B. Disposons-nous de ces données ?
 - i. Si oui, qui en a la responsabilité ? (si pas de responsable, en nommer un.e)
 - ➔ Passer ensuite au C
 - ii. Si non ou en partie, comment les récolter ? Qui se charge de les récolter, de les compléter, de les valider ? Quelles sont les sources primaires à solliciter ?
 - C. Ces données existent-elles déjà sous une forme structurée ?
 - i. Si oui : sous quels formats ?
 - ii. Si non : qui peut les encoder en respectant une structure commune ?
 - D. Requiert-elle une attention particulière (RGPD) ?
 - E. Qui valide avant la mise en ligne sur le site internet ?
 - F. Qui est le garant du respect des procédures (de récolte, de mise à jour, de mise en ligne)
4. Hiérarchiser les sujets
5. Pour le premier sujet, s'accorder sur un délai de mise en ligne
6. Présenter ce sujet prioritaire aux autres participant.e.s de l'atelier

Vous avez 20 minutes !